

DEPARTEMENT DU NORD
ARRONDISSEMENT DE DUNKERQUE
COMMUNE DE WORMHOUT

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

DEL 037

001

2024

Date de la convocation et de l'affichage : 5 avril 2024

L'an deux mille vingt-quatre, le onze avril à dix-neuf heures trente minutes, le Conseil Municipal de WORMHOUT, convoqué sous la forme ordinaire, s'est réuni au nombre prescrit par la Loi, salle d'évolution à l'école Roger Salengro, sous la présidence de Monsieur CALCOEN David,

Nombre de membres afférents au Conseil Municipal en exercice	29
Nombre de présents	26
Nombre de votants par procuration	2
Nombre de suffrages exprimés	28

Etaient présents : (26)

Monsieur CALCOEN David, Maire, DEHONDT Florence, DERAM Didier, PRONIER Isabelle, DELMOTTE Vincent, GROYSILLER Céline, PIRE Olivier, LENOIR Sylvie, VAN AGT Laurent, Adjoint, BECK Sabrina, MARQUISE Lucas, DUPUITS Laurence, BRICHE Rémi, Conseillers délégués, COURBOT Monique, POISSONNET Luc, GOSSART Géraldine, DENTREBECQ Patrick, BOLLE Christine, DOOM Emmanuel, BULTEEL Martine, KERCKHOVE Fabien, LAMMAR Carole, DEVOS Frédéric, RICHARD Nicolas, PEEL John, THOMAS Loïc, Conseillers,

Ont donné procuration : (2)

DEGRAND Christophe, procuration à DEVOS Frédéric,
HUGOO Isabelle, procuration à PEEL John.

Absents/excusés : (1)

LEMOINE Isabelle.

Secrétaire de séance : MARQUISE Lucas est désigné à l'unanimité

Le Maire,

CALCOEN David



ADOPTION DU COMPTE DE GESTION 2023 – BUDGET PRINCIPAL.

Envoyé en préfecture le 23/04/2024

Reçu en préfecture le 23/04/2024

Publié le

ID : 059-215906637-20240423-DEL037_001_2024-DE



Après s'être fait présenter le budget primitif de l'année 2023 et les décisions modificatives éventuelles qui s'y rattachent, les titres définitifs des créances à recouvrer, le détail des dépenses effectuées et celui des mandats délivrés, les bordereaux et titres de recettes, les bordereaux de mandats, le Compte de gestion dressé par le Trésorier du Centre des Finances Publiques de Dunkerque accompagné des états de développement des comptes de tiers, ainsi que l'état de l'actif, l'état du passif, l'état des restes à payer,

Après s'être assuré que le Trésorier du Centre des Finances Publiques de Dunkerque a repris dans ses écritures le montant de chacun des soldes figurant au bilan de l'exercice 2023, celui de tous les titres de recettes émis et celui de tous les mandats de paiement ordonnancés et qu'il a procédé à toutes les opérations d'ordre qu'il lui a été prescrit de passer dans ses écritures,

Considérant que le Compte de gestion présente les mêmes chiffres que ceux du Compte administratif,

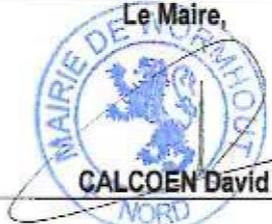
- 1) Statuant sur l'ensemble des opérations effectuées du 1^{er} janvier 2023 au 31 décembre 2023 y compris celles relatives à la journée complémentaire,
- 2) Statuant sur l'exécution du budget de l'exercice 2023 par le Trésorier, visé et certifié conforme par l'ordonnateur, n'appelle ni observation ni réserve de sa part,

Il est demandé au Conseil de se prononcer sur le Compte de gestion du budget principal dressé pour la collectivité, pour l'exercice 2023, par le Trésorier.

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal accepte à l'unanimité la proposition ci-dessus.

Fait et délibéré en séance le 11-04-2024

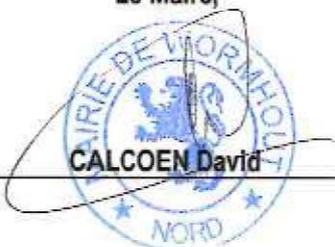
Pour extrait certifié conforme,

<p>Le secrétaire de séance,</p>  <p>MARQUISE Lucas</p>	<p>Le Maire,</p>  <p>CALCOEN David</p>
-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------	----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------

Acte rendu exécutoire

Après transmission en Sous-Préfecture le : 23/04/2024

et publication ou notification le 23/04/2024

<p>Le Maire,</p>  <p>CALCOEN David</p>	<p>Le secrétaire de séance,</p>  <p>MARQUISE Lucas</p>
---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------	--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------